

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	34_SEDAINE_75011	Numéro	75111_082_02
Adresse du site	34, rue Sedaine	Hauteur	R + 4 (17,15 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Antin Résidences	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur une nouvelle antenne.		
Complément d'info	Deux antennes sur un azimut Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Version précédente validée à la CCTM du 27/11/2020		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	30/11/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	30/07/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 11e	30/09/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientée vers l'azimut 90°.		
Distance des ouvrants	Lucarne d'accès à 4 m Fenêtre à 7 m	Vis-à-vis (25m)	R + 4 (17,15 m)
Estimation	3G/4G/5G : 90° < 5V/m 5G : 90° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	18,80 m pour les antennes à faisceau fixe 18,75 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	La zone technique se situe sur l'édicule au pied de l'antenne, en partie intégrée avec un bardage de teinte blanc crème type RAL 9001, et est non visible de la rue. Elle est composée de modules techniques de taille réduite et de couleur gris.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 – Crèche HAUT COMME 3 POMMES	42b, rue Sedaine 75011 Paris	RDC 3 m	NON	85m	1,5 V/m soit 4,2 %
2 – Crèche LE PASSAGE DES OURS	38, rue Sedaine 75011 Paris	R+2 11m	OUI	35m	1,4 V/m soit 3,9 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 – Crèche HAUT COMME 3 POMMES	42b, rue Sedaine 75011 Paris	RDC 3 m	NON	85m	< 1 V/m soit 0,2 %
2 – Crèche LE PASSAGE DES OURS	38, rue Sedaine 75011 Paris	R+2 11m	OUI	35m	< 1 V/m soit 1,3 %

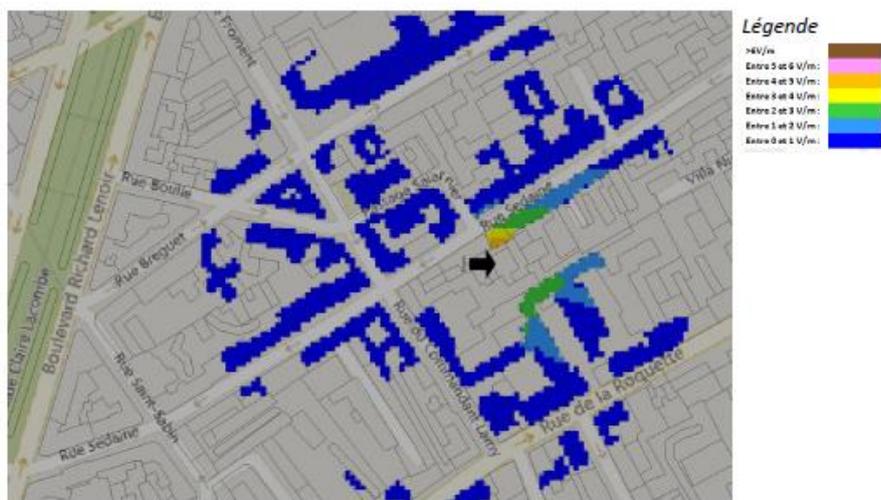
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



	Azimut 90°
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>16.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



	Azimut 90°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet :



L'installation technique n'est pas visible depuis ce point de vue

Vue des Azimuts

Azimut 90°

90°

